



Voyage avec récépissé et carte d'étudiant

Par **Etudiante1**, le **23/09/2015** à **22:27**

Bonjours.Je veux passer trois semaine dans mon pays d'origine c'est à dire Cap Vert mais ma demande de carte de séjour n'est toujours pas réglé depuis plus d'un an... Dans ce cas je n'ai que le récépissé de première demande. Mais aussi je suis entrée en Fac et donc j'ai une carte d'étudiant (qui n'est pas étrangère, c'est-à-dire que je ne suis pas reconnu en tant qu'étudiante étrangère). Donc ma question est: Est-ce que je peux faire ce voyage avec ces documents et mon passeport?

Par **moisse**, le **24/09/2015** à **08:17**

Bonjour,
Sauf si votre demande a été renouvelée, votre récépissé est échu, sa date de validité périmée, car limitée à une période entre 4 et 6 mois.
Vous ne pourrez donc pas revenir en France.